

Conseillère ou conseiller en personnel - Unité commune ORP-CSR (80% à 100%)

Travail

Sports et cohésion sociale

Le Service du travail de la Ville de Lausanne a pour mission de prendre en charge les Lausannoises et Lausannois en recherche d'emploi et de les aider à s'insérer professionnellement. Dans ce cadre, l'Unité commune ORP-CSR (UC), rattachée à l'ORP de la Ville de Lausanne, oeuvre en faveur de l'intégration durable des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) et vise à prévenir les réouvertures de dossiers. Elle propose une prise en charge coordonnée, fondée sur la collaboration étroite entre les assistantes et assistants sociaux du CSR et les conseillères et conseillers en personnel de l'ORP.

La Ville de Lausanne vous propose un poste au service du public, dans un cadre de travail dynamique. Nous vous offrons une flexibilité du temps de travail favorisant l'équilibre vie professionnelle - vie privée.

Lieu de travail Rue du Port-Franc 22, 1002 Lausanne

Missions

- Suivre, informer, conseiller et conduire des entretiens, seul·e ou conjointement avec une assistante sociale ou un assistant social
- Placer durablement les bénéficiaires sur le marché du travail
- Collaborer avec les institutions spécialisées et autres partenaires de la réinsertion sociale et professionnelle
- Garantir le respect des prescriptions légales, informer les instances et les personnes concernées
- Contribuer à la collaboration interdisciplinaire propre à l'Unité commune ORP-CSR
- Gérer administrativement les dossiers des bénéficiaires

Profil

- Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines ou en assurances sociales, un atout
- Minimum 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine du placement, des ressources humaines ou de la réinsertion professionnelle
- Compétences relationnelles et sociales, capacité d'écoute et aptitude à mener des entretiens individuels
- Rigueur et précision dans l'exécution des tâches administratives
- Personne ayant le sens du contact et de la négociation
- Bonnes connaissances du tissu socio-économique de la région lémanique
- Très bonne maîtrise du français à l'oral et à l'écrit
- Excellente maîtrise des outils MS Office

Conditions spéciales

- Casier judiciaire vierge
- Pour les personnes sans le Brevet fédéral susmentionné, son obtention est obligatoire dans les 5 ans suivant l'entrée en fonction
- Pour les personnes avec le Brevet fédéral susmentionné, ou dès son obtention, supplément de salaire de 7.24%

Classe salariale

- 8

Entrée en fonction

- De suite ou à convenir

Renseignements

→ Mme Jessica Chevalley, Conseillère RH, +41 21 315 71 83

Postulation

Merci de nous envoyer votre candidature et les documents habituels **jusqu'au 09.08.2026** via le formulaire en ligne. En cas d'impossibilité, merci de contacter directement le service au + 41 21 315 71 83.

Agences de recrutement s'abstenir s.v.p.

[Postuler](#)

Nous accordons une grande attention à la diversité des parcours de vie de nos collaboratrices et collaborateurs. Nos postes sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes.